



Procès-verbal

Conseil d'établissement

Assemblée Extraordinaire du Conseil d'établissement de l'École primaire du Saint-Esprit

Jeudi, 28 août 2023 – 18 :30

Classe de Mme Marilou

x	Caroline Poulin, directrice	x	Viviane Boulay, service de garde
x	Jean-François Hallée, parent, président		Axel Royer-Gagné, parent
x	Julie Vallée, parent, Délégué comité de parents	x	Samuel Lambert-Milot
x	Isabelle Beaudoin, parent	x	Marilou, enseignant
x	Francine Perron, parent	x	Annie Léveillée, personnel
x	Annie Jubinville, TS 1ere et 2 ^e année.	x	Josiane Vachon, enseignante
x	Anne-Josée Doyon, parent,	x	Barbara_Veselinovic, psychoéducatrice
x	Guylaine Lapointe, enseignante maternelle		

Points à l'ordre du jour		Votes	Suivis
1	Procédure statuaire		
1.1	Mot de Bienvenue		
1.2	Composition de l'exécutif du CÉ 2023-2024	À l'unanimité	
	1.1.1 Nomination présidence : Jean-François Hallée, ré-élu		
	1.1.2 Nomination de la vice-présidence : Axel Royer-Gagné		
	1.1.3 Nomination secrétaire : Julie Vallée		

	<p>1.1.4 Nomination représentant comité de parents et son substitut : Julie Vallée représentante et Francine Perron, substitut</p> <p>1.1.5 Vérification des coordonnées de chaque membre pour la liste officielle</p>		
1.3	Prise de présence et vérification du quorum	Vérifié par :	
		Jean-François	
1.4	Adoption de l'ordre du jour Note : Les documents à consulter avant les réunions seront envoyés dans Sharepoint.	Proposé:	
		Guylaine	
		Secondé:	
		Anne-Josée	
1.5	Adoption du procès-verbal du 30 août 2023.	Proposé:	
		Francine	
		Secondé:	
		Barbara	
1.6	Suivi du procès-verbal	Aucun	
1.7	Parole au représentant du comité de parents Sujet chaud : La sécurité des aux abords des écoles.		
2.	Question du public		
3.	Pour adoption		
3.1	Règles de régie interne du CÉ Les règles de régie interne sont présentées à l'écran et expliquées par le président. Note : Chaque membre est responsable de contacter son substitut pour assurer le quorum. Mise à jour : Notre école partage les documents de manière électronique. L'annexe pour la fondation : Les activités de la fondation doit refléter les valeurs de l'école.	Proposé:	
		Julie	
		Secondé:	
		Isabelle	
3.2	Montant d'argent par élève via la Fondation. Un don de 25\$ est suggéré aux parents.	Proposé:	
		Francine	
		Secondé:	
		Viviane	

	Un montant de 20\$ par élève est attribué pour les activités, ce qui n'est pas utilisé sera mis dans le montant total pour la fondation.	Proposé : Samuel Secondé : Annie	
4.	Pour approbation		
4.1	Sorties éducatives Les sorties ont été déjà pré-approuvées. Camp d'hiver 27-28 février Samuel demande quel est le budget total. Caroline explique les mesures qui servent à cet effet. La direction est responsable du budget. Le conseil approuve le montant par enfant. Jean-François propose qu'on approuve une liste plus exhaustive des activités dans la réunion après la rencontre-cycle des enseignants.	Approuvé :	À faire dans une proch aine réuni on
5.	Pour Consultation		
6.	Pour Information		
6.1	Anglais enrichi Il y a seulement 2 groupes cette année, et certains élèves n'ont donc pas pu être admis à cause du manque de places. Les critères à propos du comportement sont discriminatoires. Il faudra se pencher sur le sujet. Julie parle des techniques utilisées au Triolet pour le choix des élèves dans les vocations et propose de ne pas partager de critères avec les parents et faire le choix aléatoire. Caroline explique que l'enseignante d'anglais s'assure que les élèves sont en situation de succès et que ce critère devrait être conservé. Ce point pourra être discuté lors d'une réunion future. Jean-François explique que l'anglais enrichi n'est pas évalué et les enfants sont bien au courant. Il y a maintenant une base de livres en anglais. Jean-François explique que ses attentes sont plus élevées, comme parler anglais tout le temps en classe, qu'il y ait une continuité à la maison. Il a entendu des commentaires de parents qui ne sont pas satisfaits. Viviane confirme qu'elle a été témoin que l'enseignante parle seulement en anglais et que les livres sont en anglais. Les enfants doivent aussi parler en anglais. Annie confirme qu'à son arrivée il n'y avait pas beaucoup de matériel en anglais, et Gabriella et Camilie ont mis leurs budgets pour le programme d'anglais enrichi. Jean-François aimerait proposer pour l'année prochaine que l'enseignante d'anglais enrichi vienne se présenter à la rencontre de parents pour		

	expliquer son cours. Cette année, les spécialistes n'ont pas été présentés lors des rencontres de parents. Caroline prend le tout en note.		
6.2	<p>Service de garde</p> <p>Nous avons tout notre personnel, grâce à la proximité de l'Université et les stagiaires à l'école.</p> <p>Francine pose une question sur les factures pour les frais de surveillance et le désir de certains parents de payer à l'année. Viviane explique que le centre de service ne veut pas avoir à faire de remboursements parce que c'est vraiment compliqué, mais c'est quand même possible de payer à l'année. Isabelle demande si on peut recevoir une seule facture par famille, mais ce n'est pas géré par notre école.</p> <p>Samuel s'interroge sur les non-payeurs. Annie a encore certaines inscriptions qui ne sont pas payées.</p>		
6.3	<p>Traiteur</p> <p>Laniel St-Laurent.</p> <p>Anne-Josée parle du désir de ses enfants d'avoir des repas chauds.</p> <p>Annie L. pense qu'ils ont fait des changements.</p> <p>Annie J. trouve que les menus sont plus réconfortants.</p> <p>Julie explique que la compagnie reçoit positivement les commentaires des usagers.</p> <p>Jean-François parle du moment où les membres du CÉ se sont portés volontaires pour goûter les repas.</p> <p>Francine explique que le virement contre la malbouffe est maintenant revenu à un menu respectable.</p> <p>L'école sera plus flexible pour le type de collation. Il serait intéressant d'en rediscuter. Il faudra ajuster ce qui est écrit dans le code de vie de l'élève.</p> <p>Guylaine parle de la réalité des enseignants et des rebondissements prévus. Annie J propose une liste de collation santé.</p> <p>Il y a un budget annuel pour les parents.</p> <p>Puisque le conseil d'établissement avait déjà approuvé le code de vie, les parents ont été invités à le signer à la maison, et ensuite les enseignants ont apporté une vision différente des collations. Il faudra gérer la communication de ce point aux parents dans le futur.</p>		<p>Discu sion sur les collat ions à faire lors de l'ado ption du code de vie</p>
7.	Mot de la présidence		

7.1	Formation obligatoire pour les membres du CÉ (https://www.quebec.ca/education/prescolaire-primaire-et-secondaire/gouvernance-scolaire/conseil-etablissement/formation-obligatoire/) À faire avant notre prochaine réunion.		
8.	Dates des prochaines rencontres		
8.1	Déterminer les dates <u>Jeudi le 16 Novembre</u> Janvier Avril Juin		
9.	Levée de l'assemblée Anne-Josée Doyon 20:37		

Directrice
École St-Esprit

Jean-Francois Hallée
Président du Conseil d'établissement

